

MAIRIE de THEVILLE



Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 31 Janvier 2014

Sous la présidence de Mme Nicole PAUL, Maire

Présents : V.HOULLEGATTE, P.CATELAIN, G.GUERET, A.DE BRIX, P.VALOGNES.

Absents excusés : S.BINET pouvoir N. PAUL, P. LECHÂTREUX pouvoir à P. CATELAIN, M.VAUTIER, N.LEMIERE.

Secrétaire de séance P.CATELAIN

Ouverture de séance à 20h45 ; le compte-rendu du 22 Novembre 2013 après lecture faite par V.Houllegatte est adopté à la majorité (7 pour/1 abstention) et le registre des délibérations est signé par les présents.

Ordre du jour

- Finances : Présentation du Compte financier 2013. Demandes de subventions. Frais de scolarité.
- Administration Générale : Location F2 Mairie : attribution du logement. Attribution de terres à St Pierre d'Arthéglise à partir du 1^{er} Janvier 2014. Plan de servitude Aérodrome Maupertus. Informations diverses.
- Voirie : Etude devis élargissement de route. Informations diverses.
- Urbanisme : point sur dossiers en cours, informations diverses.
- Affaires et délibérations diverses.

Finances :

-Présentation par Madame le Maire, du compte Administratif 2013 qui présente un excédent de 111 507 €.

-La caution versée par le locataire du F2 Mairie lui a été rendu suite à l'état des lieux.

-Subventions attribuées:

- ✓ 50 € Prévention routière (6 pour 1 abstention 1 contre)
- ✓ 24 € Basket (3 enfants) (unanimité)
- ✓ 30 € SNSM (unanimité)
- ✓ 32 € Foot St Pierre Eglise (4 enfants) (unanimité)
- ✓ 8 € Badminton (1 enfant) (unanimité)

Les demandes des associations Ligue contre le Cancer, Paralysés de France, Aveugles de France, Don de France, Sclérose en plaques, Secours catholique ont été refusées à l'unanimité.

La demande de subvention présentée par les Restos du Cœur sera transmise et étudiée par le CCAS.

-Frais de scolarité : le Maire de Gonneville réclame le coût total des frais scolaires arguant des dépenses d'investissement et de cantine (qui n'ont pas à entrer dans le calcul). Dans un souci d'équité envers les autres communes le conseil demande l'arbitrage préfectoral comme pour St Pierre Eglise. Les frais de scolarité réglés à Quettehou s'élèvent à 343 € pour l'année 2012/2013.

Administration Générale :

-Location F2 Mairie : Le logement est attribué à M. Benoît MANQUEST à partir du 4 Janvier 2014. Montant du loyer : 330 € + 6.50 € de charges. Un verrou sera posé sur la porte montant au grenier (archives).

-Attribution de terres situées à St Pierre d'Arthéglise (5 ha 27a 80 ca) à partir du 1^{er} Janvier 2014 : Le locataire actuel Mr Delacour cessant son activité propose un repreneur Mr Rabec Michaël pour l'ensemble des terres hormis la parcelle B121 au Valdecie et la B584 à St Pierre d'Arthéglise qu'il souhaite garder pour son usage.

Avant de relouer ces parcelles une vérification sera faite auprès de l'EDF si le projet d'implantation d'éoliennes sur la B584 à St Pierre d'Arthéglise est toujours d'actualité avant de prendre une décision.

-Informations diverses : Plan de servitudes de l'Aérodrome Maupertus : après analyse, la commune de Théville n'est concernée par aucune servitude.

Voirie :

-Etude devis élargissement de la route de l'entreprise TANTEL (1548€ HT) pour la pose de 150 ml de buses entre le carrefour de la rue de Sauxtours vers le Petit Bois et la réparation du busage (440€ HT) détruit par les intempéries.

-Informations diverses :

- ✓ Carrefour de la Mairie : la DRD envisage de poser un exutoire afin de résoudre le problème d'eau toujours présent côté droit ; cette solution risque d'être insuffisante et de dégrader le revêtement. Un reprofilage sur la partie de voirie concernée serait plus adapté, charge à Madame le Maire de transmettre cette remarque à la DRD.
- ✓ Abri bus de l'Eglise : La société MASTELLOTO doit réaliser la dalle prochainement. après que France Télécom ait déposé la cabine téléphonique située dans l'abri actuel.
- ✓ La limitation à 70 de la RD355 (Route du Vast) est étudiée par la Commission Départementale.

Urbanisme :

Aucun dossier en cours. Les dossiers clos depuis le dernier conseil :

- ✓ Division de parcelle Mme MA. MICHEL (Dudevie)
- ✓ CU informatif WATTEBLED (Sauxtours)
- ✓ PC tacite DUBOST /DEMELEUNAERE (Sauxtours) pour agrandissement.

Affaires diverses

-Monsieur Philippe LECHÂTREUX demande la diffusion d'un mode d'emploi pour les élections municipales (nullité des bulletins, carte identité indispensable pour voter...)

-Monsieur Jean-Yves FAUTRAT fera un comptage de gibiers les 6 et 7 Février 2014.

Fin du Conseil à 23h15
